

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit : SELECTION FRANCE ENVIRONNEMENT (JANVIER 2023)

Code ISIN : FR001400E474

Devise : EUR

Date de production du DIC : 15/12/2022

Ce Fonds est agréé en France par l'AMF (« Autorité des marchés financiers »).

Société de gestion : Amundi Asset Management, membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'AMF responsable de la supervision d'Amundi Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au site <https://www.ca-sicavetfcp.fr/> ou appeler le +33 143233030.

Document
d'informations
clés

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de SELECTION FRANCE ENVIRONNEMENT (JANVIER 2023)

Classification AMF : Fonds à formule

Échéance : Ce produit arrive à échéance le 21 avril 2031 (la « Date d'échéance ») en l'absence de remboursement anticipé.

Objectifs : La formule du FCP SELECTION FRANCE ENVIRONNEMENT (JANVIER 2023) est construite pour une durée de 8 ans maximum à compter du 21 avril 2023.

Cette formule est susceptible d'être remboursée en année 2, 4, 6 ou 8, à des dates prédéfinies, en fonction de l'évolution de l'indice **Euronext CDP France Environnement Decrement 5%** ("l'Indice"), indice composé de 40 entreprises françaises du SBF 120®, parmi les entreprises les plus respectueuses de l'environnement selon l'organisme de notation extra-financière indépendant CDP. L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets versés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% par an.

En année 2, 4, 6 ou 8, si la performance⁽¹⁾ de l'indice Euronext CDP France Environnement Decrement 5% par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, est positive ou nulle, alors la formule est remboursée (les autres cas ne s'appliqueront plus) :

La Valeur Liquidative Finale⁽²⁾ est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence⁽³⁾ (hors frais d'entrée) augmentée d'un gain fixe⁽⁴⁾ de 9% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁵⁾,

Sinon, en année 8, la performance⁽¹⁾ de l'indice Euronext CDP France Environnement Decrement 5% par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾ est négative :

La Valeur Liquidative Finale⁽²⁾ est alors égale à :

- o si l'Indice a baissé de plus de 40% à l'issue des 8 ans par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, la Valeur Liquidative de Référence⁽³⁾ (hors frais d'entrée) diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Indice. L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice, qui sera alors d'au moins 40%
- o si l'Indice a baissé de moins de 40% à l'issue des 8 ans par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, la Valeur Liquidative de Référence⁽³⁾ (hors frais d'entrée).

Le fonds est géré de manière indicelle par rapport à l'Indice par le biais d'une réplique directe en investissant environ 100% de son actif dans les actions de l'Indice aux Dates de Constatation Initiale⁽¹⁾ et en restant à tout moment investi dans les actions de l'Indice. Toutefois, le Fonds contracte également plusieurs instruments financiers à terme (produits dérivés) qui lui permettent d'obtenir à l'échéance un montant qui permet de réaliser l'objectif de gestion. L'actif du fonds ne sera ainsi pas investi à 100% en permanence dans les actions composant l'indice du fait de l'utilisation des dérivés.

L'OPCVM est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

La société Amundi Finance garantit au FCP (fonds commun de placement) la formule décrite ci-dessus.

(1) Définition précise au paragraphe « Description de la formule » du prospectus.

(2) Le fonds étant investi en actions de l'Indice, la date de Valeur Liquidative Finale pourrait être décalée en cas d'impossibilité de vendre actions en portefeuille (perturbation du marché, suspension de la cotation d'une ou plusieurs actions ou absence de liquidité sur certaines actions). Le décalage de la Valeur Liquidative Finale sera toutefois limité à un mois et ne remettra pas en cause l'application de la formule.

(3) La Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute valeur liquidative du fonds (hors frais d'entrée) établie entre le 5 janvier 2023 et le 21 avril 2023 inclus.

(4) Appliqué à la Valeur Liquidative de Référence.

(5) Soit un rendement annuel de 8,68 % à 2 ans, 7,99 % à 4 ans, 7,47 % à 6 ans, 7,01 % à 8 ans.

SELECTION FRANCE ENVIRONNEMENT (JANVIER 2023) est éligible au PEA et à un support d'un contrat d'assurance vie en unités de compte.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur <https://www.ca-sicavetfcp.fr/>. La valeur d'actif nette finale par action sera fonction de la formule décrite ci-dessus.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de SELECTION FRANCE ENVIRONNEMENT (JANVIER 2023).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 21 avril 2031, en absence de remboursement anticipé automatique.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au prospectus de SELECTION FRANCE ENVIRONNEMENT (JANVIER 2023).

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque modérée à élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénario de performance

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée	Jusqu'à ce que le produit soit acheté ou arrive à échéance. Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau		
Investissements 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à l'achat ou à l'échéance
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions (le produit est résilié après 8 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 829 €	959 €
	Rendement annuel moyen	-61.71%	-25.41%
Scénario défavorable (le produit est résilié après 8 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 886 €	5 778 €
	Rendement annuel moyen	-31.14%	-6.63%
Scénario intermédiaire (le produit est résilié après 2 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		11 800 €
	Rendement annuel moyen		8.63%
Scénario favorable (le produit est résilié après 6 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		15 400 €
	Rendement annuel moyen		7.46%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les performances affichées sont le résultat de la formule pour différents scénarios du sous-jacent. En cas de sortie avant l'échéance du produit, la valeur de rachat est estimée en tenant compte des conditions de marché et des coûts de sortie applicables. Aucune hypothèse de réinvestissement n'est appliquée.

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis.
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Coûts au fil du temps

Investissement 10 000 EUR		
	Si le produit est acheté à la première date possible : 17/04/2025	Si le produit arrive à échéance
Coûts totaux	815 EUR	1373 EUR
Incidence des coûts annuels*	4.16%	1.77%

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.77% avant déduction des coûts et de 0% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des Coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement	200 EUR
Coûts de sortie	1% du votre investissement avant qu'il ne soit payé	100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1.70% de la valeur de votre investissement par an Il s'agit d'une estimation, exercice, le rapport annuel du Fonds donnera le montant exact des frais encourus.	170 EUR
Coûts de Transaction	2.49% de la valeur de votre investissement par an Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	249 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 8 ans, qui correspond à l'échéance maximale du produit, si aucun événement de remboursement anticipé automatique n'a eu lieu.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du Fonds, des droits de sortie peuvent être payables et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touché de façon négative. Veuillez-vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 12h00 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +33 143233030
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet <https://www.ca-sicavetfcp.fr/>. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Le produit n'est en aucun cas sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier, un indice, une bourse de valeurs ou un promoteur d'indice concerné.

Les données de ce DIC sont au 15/12/2022